



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER MARDI 12 MAI 2026

PRÉSENTS POUR LA VILLE :

Loline Bertin, Adjointe au maire, déléguée à la prévention, médiation, sécurité, et brigade propreté et environnement, élue du quartier,

Elyes Nefzaoui, Adjoint au maire délégué à l'habitat, au logement, à la défense des locataires et à la promotion du logement social, élu du quartier,

Amin Rouibi, Adjoint au maire délégué à la vie des quartiers, au développement de la citoyenneté et à la démocratie locale,

Nara Anhorn responsable Antenne et Centre Social et Culturel rue Hoche,

Zoe Perrott-White, responsable adjointe Antenne et Centre Social et Culturel rue Hoche)

Léo Piednoel,. Chargé de mission, Démocratie participative, Direction Citoyenneté et Vie des Quartier

ABSENT EXCUSÉ : Meziane Idiri, GUP

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 38

Pour commencer ce conseil de quartier les nouveaux élus se présentent :

Loline Bertin occupait déjà les mêmes fonctions d'adjointe au maire dans la précédente mandature, elle est désormais aussi élue du quartier.

Elyes Nefzaoui élu de quartier depuis mars 2025 prend également le poste d'adjoint au maire délégué à l'habitat, au logement, à la défense des locataires et à la promotion du logement social

Amir Rouibi, Adjoint délégué à la vie des quartiers, au développement de la citoyenneté et à la démocratie participative. Il précise que sa fonction est avant tout une fonction transversale en lien avec les différents élus.

Le collectif d'Animation rappelle que les 2 élu.e.s de quartier sont des invités permanents du conseil de quartier. Par ailleurs, en fonction des thèmes abordés, le Collectif d'animation invite les élu.e.s en charges de dossiers spécifiques.

RETOUR SUR LES SUJETS ABORDÉS EN AVRIL :

RATS ET PROPRETÉ : Un long moment du conseil de quartier d'Avril avait été consacré à la prolifération des rats et à la propreté.

A l'issue de cette séquence le collectif d'animation avait proposé de rédiger un courrier adressé aux différents intervenants dont le service hygiène de la ville.

Le 20/04, nous en avons adressé une copie aux inscrits sur le mailing du Conseil de Quartier. Lecture est faite de ce courrier pour lequel nous n'avons pas eu de réponse.

Tout le monde est d'accord sur la nécessité d'une dératisation globale du quartier avec le concours de tous les acteurs.

Elyes Nefzaoui rappelle que ce dossier ne peut être dissocié de celui de propreté. De nouveaux élus et leur équipe sont entrain de reprendre ces dossiers. Le choix du nouveau prestataire pour la dératisation est en cours et les contrats généralement signés pour plusieurs années doivent obéir à certaines règles.

Il est aussi rappelé que la situation du foyer Adoma est compliquée. Le gestionnaire a enfin accepté de mettre des poubelles dans les cuisines. Un rappel va être fait à chaque bailleur sur leurs obligations concernant l'entretien de leur patrimoine. Les PAVE destinés au foyer seront orientés vers celui pour éviter une utilisation par des véhicules qui s'arrêtent pour y jeter leurs déchets et les saturent.

Loline Bertin rappelle qu'il n'y a pas une solution miracle pour la propreté mais des mesures qui se complètent. Il y a eu la création de la police municipale puis de la police-brigade propreté. De 150 gros points noirs de dépôts sauvages sur la ville, nous sommes passés à une quinzaine. Elle souligne l'importance du travail, pas toujours facile, de la brigade propreté.

Parmi les outils à disposition :

- l'identification des dépôts sauvages et leur verbalisation, cela donne de bons résultats en particulier pour les dépôts provenant d'entreprises ;
- l'installation de caméras nomades mais leur pose est strictement encadrée
- la sensibilisation : l'idée d'un « porte à porte » par des médiateurs pour rappeler les règles est évoquée.

Leo Piednoel précise que la sensibilisation est nécessaire mais qu'elle a ses limites.

La présidente de l'amicale CNL des locataires du Clos Français parle des containers poubelles toujours ouverts et en nombre insuffisant à l'angle de la rue Moise Blois et rue Hoche. Ces containers débordent régulièrement. Elle souligne aussi le manque de contrôle et de surveillance sur la tenue et les fins de chantiers et dit que les habitants veulent simplement « vivre dignement ».

Plusieurs habitants soulignent l'impression d'un manque de coordination entre les différents services intervenant sur la propreté, et des réactions beaucoup trop lentes.

Elyes Nefzaoui évoque aussi la possible modification des collectes. Le tri sélectif ayant pour but de diminuer la proportion des ordures ménagères, dans de nombreux endroits un basculement des moyens de collecte s'effectue en faveur du tri sélectif. A vérifier si c'est le cas sur tout notre quartier. En général, il y a deux passages pour les bacs « ordures ménagères » et deux passages pour les « bacs jaunes » par semaine. Il faut s'assurer que les endroits qui n'ont pas de bacs jaunes bénéficient du même nombre de collectes qu'auparavant. Il faut absolument améliorer la communication et l'information.

Concernant les flyers et communications distribués par EST ENSEMBLE, des habitants disent que cette gestion des déchets correspond à une pratique idéale, et à un respect des règles malheureusement trop théoriques.

Que faire pour régler l'écart entre la théorie et la réalité du terrain ?

LES PARKINGS :

Suite au courrier adressé par le collectif à Est Ensemble Habitat, propriétaire ou gestionnaire des parkings EG1, EG6, EG 9 (cf. copie adressée le 23/04 aux inscrits sur le mailing du Conseil de Quartier) et reprenant l'ensemble des problèmes rencontrés par les locataires de ces parkings, nous avons reçu une réponse d'EEH.

Concernant le parking EG1 fortement dégradé par un incendie fin novembre, il y aura bien un remboursement des quittancements de décembre jusqu'au retour à un état acceptable. Pour l'instant seules des mesures conservatoires ont pu être prises en attendant les rapports d'experts. Une demande de nomination d'un nouvel expert a été faite car le dossier n'avance pas.

Concernant les autres parkings EEH, faute de temps nous n'avons pas pu reprendre la réponse point par point mais certaines réponses d'EEH ne correspondent pas à la réalité.

La porte basculante du parking EG9 récemment changée a été détruite par un véhicule. La vidéo surveillance a permis d'identifier le responsable de cette destruction. Une plainte a été déposée par Est Ensemble Habitat.

Le parking EG7 (sous la copropriété Horizon 90) est bien en cours de reprise par le bailleur Logirep. Il reste des points juridiques à régler. Mais, contrairement à certaines rumeurs, les copropriétaires ont toujours la jouissance d'une place de parking en lien avec leur appartement.

DIAGNOSTIC EN MARCHANT :

Il aura lieu le 3 JUIN 2026.

Une réunion préparatoire s'est tenue le 5 Mai. Organisée par Meziane Idiri (GUP) en présence de Loline Bertin, d'une représentante du préfet, et de membres du collectif d'animation du conseil de quartier, cette réunion avait pour but de définir un itinéraire qui passera dans un certain nombre de points noirs du quartier La Noue/Clos Français.

Au cours d'une promenade dans le quartier, deux membres du collectif prenaient des photos d'un endroit où s'accumule un amoncellement de déchets de toutes sortes. Ils ont été interpellés par deux jeunes enfants sur la saleté et l'environnement dans lesquels ils vivaient. A noter que juste à côté, se trouve un site où EEH construit des ateliers d'artistes !!

Les deux membres ont trouvé cette situation choquante et ont demandé à ce que l'arpentage passe par cette zone proche de Bagnolet et à l'écart de la rénovation urbaine.

La représentante du préfet a souligné l'intérêt de cet arpentage réalisé dans le cadre de la politique de la ville pour vérifier l'utilisation de l'ATFPB (Abattement sur la Taxe Foncière des Propriétés Bâties)

L'ATFPB est un Abattement sur la Taxe Foncière des Propriétés Bâties. Il permet aux bailleurs sociaux de traiter les besoins spécifiques des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). En contrepartie, les bailleurs s'engagent à poursuivre l'amélioration du niveau de qualité de service dans ces quartiers, en y renforçant leurs interventions, notamment au moyen d'actions contribuant à la tranquillité publique, à l'entretien et à la maintenance du patrimoine, à l'amélioration du cadre de vie, à la participation des locataires.

DIVERS

- LA SALLE INTERGENERATIONNELLE : des habitants se plaignent du bruit généré parfois très tard le soir par les personnes occupant cette salle. Il est répondu qu'un rappel au règlement de l'utilisation de cette salle a été fait aux 3 associations qui gèrent cette salle.
- Nara et Zoë rappelle que samedi 16/05 se déroulera la fête du quartier rue des Clos Français avec de nombreuses animations et stands.

Un point à l'ordre du jour : « thèmes que les habitants souhaiteraient voir aborder dans les mois prochains » n'a pas pu être développé, faute de temps. Nous le reportons au Conseil de quartier du mois de juin.

**PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER :
MARDI 10 JUIN 2026 A 20 h
MAISON DE QUARTIER ANNIE FRATELLINI**

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne physique ou morale, nommément citée ou pas.
et nous nous engageons à le publier.*